

Reçu en préfecture le 06/03/2023







DÉLIBÉRATION n° 23-008 de la séance du 28/02/2023 OBJET : Approbation du budget supplémentaire 2023 – Budget principal

L'an deux mille vingt trois, le mardi vingt-huit février à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Abbaretz, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 21

ÉTAIENT PRÉSENTS:

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN,

Mmes Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Gaëlle ROUGERON,

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR:

- M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- > Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- M. Alain VEY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

<u>ÉTAIENT EXCUSÉS</u> :

MM. Laurent TURQUOIS, Thierry AGASSE, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Rodolphe AMAILLAND,

Mmes Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire, M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,

Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,

M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,

Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales et lab' d'expérimentation,

Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,

Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,

Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,

Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,

Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,

Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Jean-Pierre POSSOZ a été désigné secrétaire de séance.

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le 07/03/2023

ID: 044-284400025-20230228-23_008_DI-DE

APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023 - BUDGET PRINCIPAL

EXPOSÉ

Le budget supplémentaire a pour objet d'intégrer au budget prévisionnel 2023 les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2022.

Il est en outre l'occasion de procéder à des ajustements budgétaires, correspondant à la révision de la comptabilisation des titres restaurant au sein du budget, en conformité avec l'instruction comptable M832.

La maquette du budget supplémentaire est tenue à la disposition des membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRÉ

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

Vu l'instruction comptable M832;

Vu les délibérations du Conseil d'administration du 28 février 2023 approuvant le compte administratif 2022 et procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

Vu la délibération n°22-054 du Conseil d'administration du 13 décembre 2022 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023 ;

Vu l'état des restes à réaliser annexé au compte administratif 2022 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• **Approuve** le budget supplémentaire de l'exercice 2023 pour le budget principal, par chapitre, tel que présenté ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le 07/03/2023

ID: 044-284400025-20230228-23_008_DI-DE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023				
FONCTIONNEMENT				
Chapitre budgétaire	BS2023	BP2023	Total BP+BS	
011 - Charges à caractère général		1 676 700,00 €	1 676 700,00 €	
012 - Charges de personnel	59 000,00 €	7 976 600,00 €	8 035 600,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante		464 900,00 €	464 900,00 €	
66 - Charges financières		2 200,00 €	2 200,00 €	
67 - Charges exceptionnelles		5 000,00 €	5 000,00 €	
Dépenses réelles	59 000,00 €	10 125 400,00 €	10 184 400,00 €	
66 - Charges financières		203,00 €	203,00 €	
68 - Dotations aux amortissements		138 000,00 €	138 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	2 150 154,88 €	2 281,00 €	2 152 435,88 €	
Dépenses d'ordre	2 150 154,88 €	140 484,00 €	2 290 638,88 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 209 154,88 €	10 265 884,00 €	12 475 038,88 €	
Chapitre budgétaire	BS2023	BP2023	Total BP+BS	
013 - Atténuation de charges	59 000,00 €	84 000,00 €	143 000,00 €	
70 - Produit des activités	39 000,00 €	9 768 500,00 €	9 768 500,00 €	
74 - Dotations, subventions et participations		370 150,00 €	370 150,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		43 000,00 €	43 000,00 €	
Recettes réelles	59 000,00 €	10 265 650,00 €	10 324 650,00 €	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 150 154,88 €	10 203 030,00 €	2 150 154,88 €	
66 - Charges financières	2 133 13 1,03 0	234,00 €	234,00 €	
Recettes d'ordre	2 150 154,88 €	234,00 €	2 150 388,88 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 209 154,88 €	10 265 884,00 €	12 475 038,88 €	
			·	
INVESTISSEMENT				
Chapitre budgétaire	Restes à réaliser 2022	BS2023	BP2023	Total BP+BS
16 - Emprunts		- €	33 340,00 €	33 340,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	16 787,03 €	- €	120 000,00 €	136 787,03 €
21 - Immobilisations corporelles	50 329,80 €	- €	270 000,00 €	320 329,80 €
Dépenses réelles 2022	67 116,83 €	- €	423 340,00 €	490 456,83 €
16 - Emprunts		- €	234,00 €	234,00 €
Dépenses d'ordre 2022	- €	- €	234,00 €	234,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	67 116,83 €	- €	423 574,00 €	490 690,83 €
Chapitre budgétaire	Restes à réaliser 2022	BS2023	BP2023	Total BP+BS
10 - Dotations (FCTVA)	- €		28 200,00 €	28 200,00 €
16 - Emprunts	- € -	- 254 890,00 €	254 890,00 €	- €
Recettes réelles 2022	- € -	254 890,00 €	283 090,00 €	28 200,00 €
001 - Excédent d'investissement reporté	- €	676 413,62 €		676 413,62 €
021 - Virement de la section de fonctionnemer		2 150 154,88 €	2 281,00 €	2 152 435,88 €
16 - Emprunts	- €		203,00 €	203,00 €
28 - Reprises sur amortissement	- €		138 000,00 €	138 000,00 €
Recettes d'ordre 2022	- €	2 826 568,50 €	140 484,00 €	2 967 052,50 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	- €	2 571 678,50 €	423 574,00 €	2 995 252,50 €

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philip SQUELARD